

Un patrimoine en héritage,

Depuis des siècles, les paysages du chinonais sont parsemés d'arbres isolés ou alignés au milieu des cultures. François Rabelais en témoigne dans ses écrits en évoquant la présence du noyer. Ces arbres, bien souvent des fruitiers, constituent alors un élément à part entière de l'économie rurale. Leur présence est commandée par la nécessité et régie par la coutume. Ils sont entretenus avec respect et transmis de génération en génération.



Un héritage issu de l'ancien régime

Sous l'ancien régime, la dîme constitue un impôt lourd qui prélève à la source 1/10ème des récoltes. Cependant, la coutume précise que dans les champs complantés d'arbres et de cultures, "on ne dîme pas le haut et le bas". Dans ce cas, la production de fruits n'est pas soumise à l'impôt. Cette exception incite alors à planter des arbres au beau milieu des parcelles.

Plus tard, la jouissance des grands arbres étant réservée aux propriétaires, ils sont plus volontiers plantés sur les chaintres (extrémité des parcelles).

Dans le chinonais, ces arbres sont essentiellement des fruitiers, le noyer bien sûr mais également le cormier, le poirier à poirillons et le pommier aigre.

Le noyer peuple les champs cultivés des terres argilo-calcaires des environs de Chinon et du Richelais. Les pommiers se trouvent dans les pacages humides des plateaux ou dans le val de l'Indre autour d'Azay-le-rideau. Les poiriers et les cormiers dans les jardins et les haies, les pruniers dans les vignes et les amandiers sur les talus crayeux.

Un patrimoine menacé

Des facteurs naturels et humains président à la disparition progressive des arbres de plein champ de notre paysage.

Les noyers, par exemple, victimes du gel de 1914 et de la concurrence des huiles de colza et d'arachides sont abattus en masse. Aujourd'hui, les derniers rescapés sont la proie de marchands de bois peu scrupuleux.

Ces arbres autrefois utiles et choyés sont aujourd'hui devenus indésirables ou tout au plus tolérés. La mécanisation et l'intensification de l'agriculture en supprimant chemins creux, talus et murets, ainsi qu'en agrandissant le parcellaire, a porté un coup fatal à ce patrimoine vivant.



Replanter...

Aujourd'hui, la pérennité et le renouvellement de ce patrimoine est entre nos mains.

Même si le paysage est en perpétuelle évolution et qu'il est illusoire de vouloir reproduire celui de nos aïeux, l'arbre de plein champ a encore toute sa place dans nos campagnes.

En bord de chemin, sur les délaissés ou sur les talus, il est encore possible de replanter noyers, amandiers, cormiers, châtaigniers, poiriers... en cohérence avec les usages agricoles actuels.

